

Paris, le 22 novembre 2023

Lutte contre les inondations : la Métropole du Grand Paris réalise un exercice grandeur nature à Villeneuve-la-Garenne

Un exercice de vérification des installations de lutte contre les inondations s'est déroulé ce matin quai Alfred Sisley à Villeneuve-la-Garenne en présence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison, Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne et Pascal GAUCI, sous-préfet, Secrétaire général de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

4 installations de batardeaux ont ainsi été testées avec succès ce jour, dont 3 acquis et gérés par la Métropole dans le cadre de ses marchés de gestion et de maintenance.

Après une régularisation administrative obtenue le 28 juin 2022, ces ouvrages ont bénéficié de travaux d'adaptation pris en charge par la Métropole du Grand Paris à l'automne 2023. D'importants chantiers de rénovation de ces équipements devront en parallèle être engagés dans les années à venir pour améliorer et sécuriser le système d'endiguement.

En novembre, la Métropole du Grand Paris réalise dans le cadre de sa compétence en matière de prévention des inondations un exercice de vérification de grande ampleur sur près de 300 installations de lutte contre les inondations.

Villeneuve-la Garenne est l'une des communes les plus inondables de la Métropole :

- 80 % de son territoire et 90 % de sa population se trouvent en zone d'aléa du Plan de Prévention des risques naturels d'Inondations (PPRI) soit 22 817 (sur 25 183) habitants et 9 000 emplois.
- La commune a été reconnue en « Catastrophe naturelle » pour les deux crues de juin 2016 et janvier 2018.
- La commune est protégée par près de 2,1 km de murettes anti-crue.



Le montage des batardeaux s'est déroulé présence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison, Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne et Pascal GAUCI, sous-préfet, Secrétaire général de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

[Téléchargez les photos de la séquence](#)

CONTACT PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

 presse@metropolegrandparis.fr



En novembre, la Métropole du Grand Paris réalise un exercice de vérification de grande ampleur sur près de 300 installations de lutte contre les inondations

Dans le cadre de sa compétence en matière de Prévention des Inondations, dont Sylvain BERRIOS, Maire de Saint-Maur-des-Fossés, est le Vice-président délégué, la Métropole du Grand Paris réalise au cours du mois de novembre un exercice de grande ampleur de tests sur l'ensemble des batardeaux dont elle assure la maintenance.

Avec le transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, dite GeMAPI, aux 1^{er} janvier 2018 à Paris et 2020 sur les départements de petite couronne, la Métropole du Grand Paris est responsable de la gestion des digues et murs anti-crues sur 25 communes de l'aire métropolitaine.

Afin de se préparer à une crue, la Métropole du Grand Paris procède à des vérifications des protections amovibles anti-crues visant à protéger les communes riveraines de la Seine et de la Marne contre les débordements de ces cours d'eau, avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Cet exercice de grande ampleur, mené en étroite collaboration avec les services de l'Etat (préfectures et Préfecture de Police) et les collectivités concernées, a démarré le 2 novembre et se prolongera jusqu'au 24 novembre 2023.

Près de 250 installations à vérifier

Les vérifications permettent de tester près de 250 protections amovibles contre les crues, de type batardeaux, à Paris, dans les Hauts-de-Seine* et en Seine-Saint-Denis**. L'objectif est de vérifier leur fonctionnement et leur étanchéité hors de la période hivernale, plus propice aux crues.

* : *Asnières-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Clichy, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Puteaux, Suresnes, Villeneuve-la-Garenne*

** : *Gournay-sur-Marne, L'Île-Saint-Denis, Noisy-le-Grand, Saint-Denis, Saint-Ouen (+ Champs-sur-Marne dans le D77)*

Batardeaux, madriers bois, sacs de sable, réhausse de mur, aqua-barrières... Ces différentes installations sont montées afin d'en vérifier l'état, la complétude et la mise en place, pour lever les incertitudes.

Ces tests ont un impact ponctuel sur les circulations des piétons, cyclistes, voitures ainsi que certaines activités localement. La Métropole et ses prestataires font leur possible pour réduire les désagréments occasionnés.